

Dossier consolidé

Date de création : 09-07-2026

Comptes du service intérieur de la Chambre des Députés 8731

Comptes du service intérieur de la Chambre des Députés pour l'exercice 2025

Date de dépôt : Date inconnue

Liste des documents

Date	Description	Nom du document	Page
12-06-2026	Rapport de commission(s) : Commission des Comptes Rapporteur(s) : M. Tom Weidig	20260612_RapportCommission	<u>3</u>
09-07-2026	Comptes de l'exercice 2025 de la Chambre des Députés	Document écrit de dépôt	<u>32</u>
09-07-2026	Comptes de l'exercice 2025 de la Chambre des Députés	Document écrit de dépôt	<u>34</u>

20260612_RapportCommission

CHAMBRE DES DEPUTES

* * *

COMPTES DU SERVICE INTERIEUR DE LA CHAMBRE DES DEPUTES POUR L'EXERCICE 2025

* * *

RAPPORT DE LA COMMISSION DES COMPTES 12.06.2026

La commission se compose de : M. Tom WEIDIG, Président-Rapporteur, MM. Guy ARENDT, Maurice BAUER, Mmes Djuna BERNARD, Claire DELCOURT, MM. Luc EMERING, Paul GALLES, Patrick GOLDSCHMIDT, Claude HAAGEN, Mmes Carole HARTMANN, Françoise KEMP, MM. Georges MISCHO, Ben STREFF, David WAGNER, Mme Stéphanie WEYDERT, Membres.

*

I. - MISSION DE LA COMMISSION

L'article 176 du Règlement de la Chambre des Députés dispose dans ses alinéas (1) et (4) :

« (1) L'examen de la comptabilité des fonds de la Chambre est confié à une commission spéciale dite "Commission des Comptes", assistée par un réviseur d'entreprises à désigner annuellement par le Bureau. »

« (4) La Chambre, sur le rapport de cette commission, se prononce sur l'apurement du compte. La décision est communiquée à la Cour des Comptes pour être enregistrée. »

La comptabilité de la Chambre des Députés se compose d'une comptabilité budgétaire et d'une comptabilité générale conformément à l'article 13 de la loi modifiée du 8 juin 1999 sur le budget, la comptabilité et la trésorerie de l'État.

*

II. - COMPTABILITÉ BUDGÉTAIRE POUR L'EXERCICE 2025

Conformément aux règles de comptabilité de la loi modifiée du 8 juin 1999 sur le budget, la comptabilité et la trésorerie de l'État, la dotation de la Chambre des Députés pour l'exercice 2025 telle qu'arrêtée par les membres du Bureau lors de la réunion du 12 juin 2024 et ensuite confirmée par la loi du 20 décembre 2024 concernant le budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 2025, se présente comme indiqué dans le tableau qui suit :

Tableau 1 : Budget voté pour l'exercice 2025

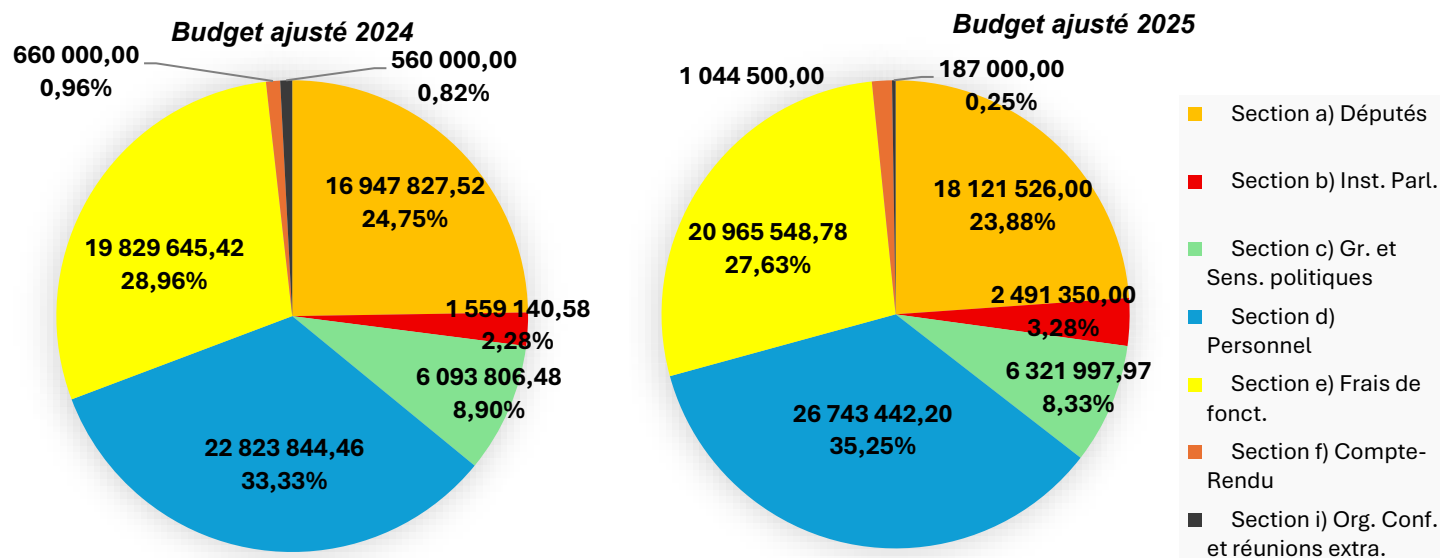
Dépenses		Total
		72 876 708
Section A - Députés	18 411 526	
Section B – Institutions parlementaires internationales	2 358 350	
Section C - Groupes et sensibilités politiques	6 473 500	
Section D - Personnel	26 829 685	
Section E - Frais de fonctionnement	17 382 147	
Section F - Compte rendu	1 101 500	
Section I - Organisation conférences et réunions extraordinaires	320 000	
Recours à la réserve		0
<u>Dotation à charge du budget de l'Etat</u>		<u>72 876 708</u>
Note : Les chiffres de ce tableau sont exprimés en EUR		

Au cours de l'exercice 2025, le Bureau avaient décidé de recourir à la réserve et aux intérêts créditeurs à hauteur de **2 998 656,95 EUR**, afin de financer des dépenses non budgétisées. Par ailleurs, des transferts de crédits entre articles budgétaires ont également été opérés au cours de l'exercice 2025.

Tableau 2 : Budget ajusté pour l'exercice 2025

Dépenses		Total
Section A - Députés	18 121 526,00	
Section B - Institutions parlementaires internationales	2 491 350,00	
Section C - Groupes et sensibilités politiques	6 321 997,97	
Section D - Personnel	26 743 442,20	
Section E - Frais de fonctionnement	20 965 548,78	
Section F - Compte rendu	1 044 500,00	
Section I - Organisation conférences et réunions extraordinaires	187 000,00	
		75 875 364,95
Note : Les chiffres de ce tableau sont exprimés en EUR		

Graphique 1 : Comparaison des budgets ajustés par section entre 2024 et 2025



Les comptes du service intérieur de la Chambre des Députés pour l'exercice 2025 se présentent comme suit en comparaison avec le budget de l'exercice :

Tableau 3 : Comparaison du budget ajusté 2025 par rapport à son exécution (par section)

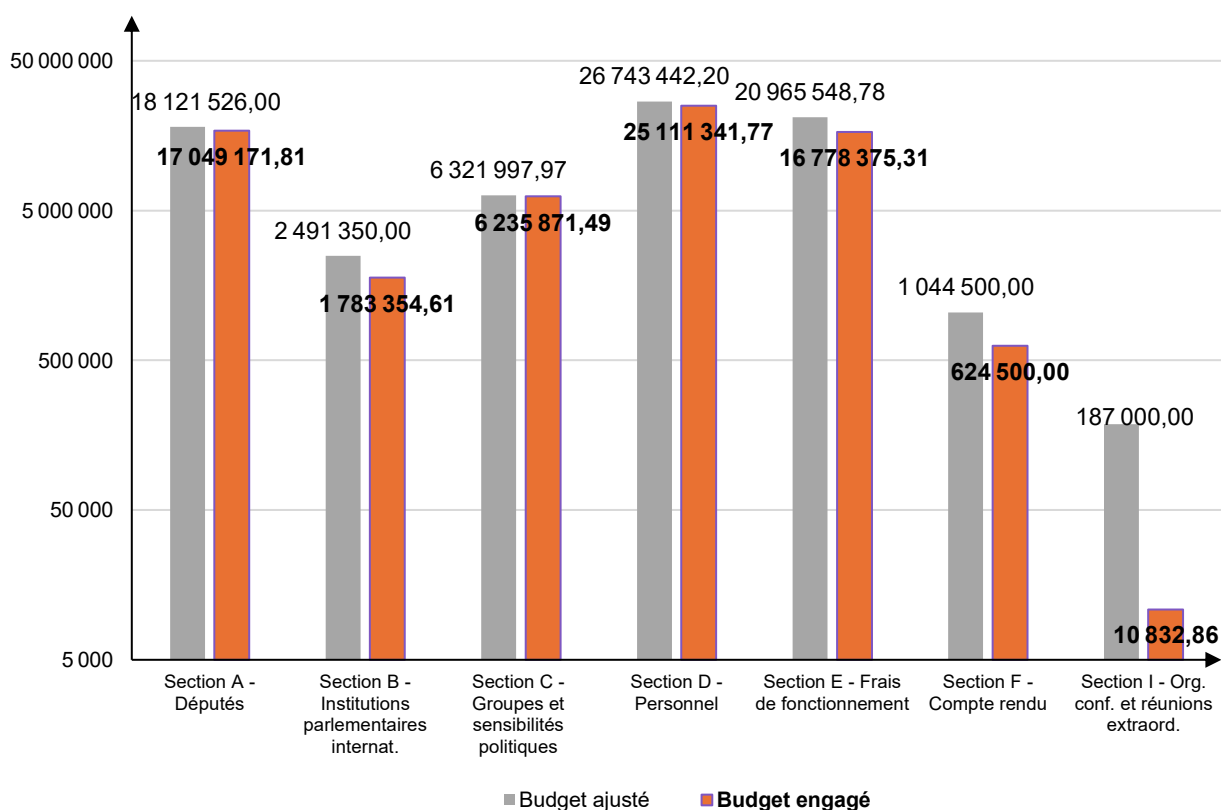
	Budget ajusté (1)	Budget engagé (2)	Solde disponible (1)-(2)	Part non utilisée du budget ajusté (3)	Part du solde disponible total (4)
Dépenses					
Section A - Députés	18 121 526,00	17 049 171,81	1 072 354,19	5,92%	12,95%
Section B - Institutions parlementaires internat.	2 491 350,00	1 783 354,61	707 995,39	28,42%	8,55%
Section C - Groupes et sensibilités politiques	6 321 997,97	6 235 871,49	86 126,48	1,36%	1,04%
Section D - Personnel	26 743 442,20	25 111 341,77	1 632 100,43	6,10%	19,71%
Section E - Frais de fonctionnement	20 965 548,78	16 778 375,31	4 187 173,47	19,97%	50,56%
Section F - Compte rendu	1 044 500,00	624 500,00	420 000,00	40,21%	5,07%
Section I - Org. conf. et réunions extraord.	187 000,00	10 832,86	176 167,14	94,21%	2,13%
Recettes					
Recettes - Non ventilées		115 525,40			
Recettes - Publications		0			
Recettes - Loyers parkings		109 500,30			
Intérêts créditeurs		775 638,26			
Budget total					
Dépenses	75 875 364,95	67 593 447,85	8 281 917,10		
Recettes		1 000 663,96			

Note : Les chiffres de ce tableau sont exprimés en EUR

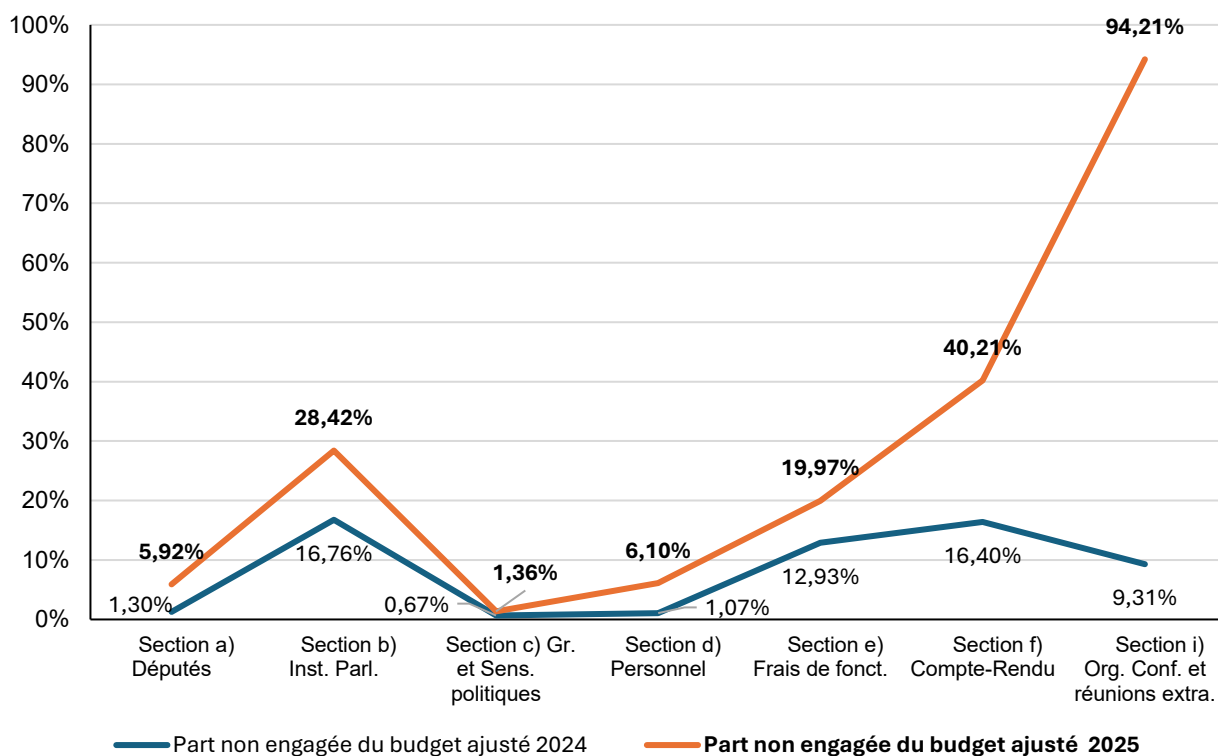
(3) Précise la part du budget ajusté encore disponible

(4) Précise la part de chaque section dans le solde disponible

Graphique 2 : Comparaison du budget ajusté et du budget engagé (par section)



Graphique 3 : Evolution de la part du budget ajusté non utilisé par section (2024-2025)



Les comptes du service intérieur de la Chambre des Députés pour l'exercice 2025 renseignent des dépenses engagées à hauteur de **67 593 447,85 EUR**, soit une **moins-value de**

8 281 917,10 EUR par rapport aux prévisions budgétaires ajustées, ce qui correspond à un écart de **-10,92%**.

La cérémonie à la Chambre de Députés liée à l'avènement au trône a généré des dépenses s'élevant à **286 582,65 EUR**, soit **0,42%** des dépenses totales pour l'exercice 2025. Parmi ces dépenses figure également la part à charge de la Chambre des Députés du prix d'acquisition du portrait du Grand-Duc Guillaume à hauteur de **37 712,57 EUR**. L'autre moitié du prix d'acquisition du portrait a été pris en charge par la Maison du Grand-Duc.

Au niveau des recettes, les recettes effectives de l'exercice clôturé (hors dotation) s'élèvent à **1 000 663,96 EUR** et sont générées principalement par les intérêts créditeurs perçus sur les placements à terme de la trésorerie.

*Tableau 4 : Comparaison du budget ajusté 2025 par rapport à son exécution
(par article budgétaire)*

	Budget initial	Budget transféré	Recours	Budget ajusté (1)	Budget engagé (2)	Solde disponible (1) – (2)	Part non engagée du budget ajusté
Total	72 876 708		2 998 656,95	75 875 364,95	67 593 447,85	8 281 917,10	
Section a) Députés	18 411 526	-290 000,00		18 121 526,00	17 049 171,81	1 072 354,19	5,92%
Indemnités parlementaires	9 272 686	-2 054,92		9 270 631,08	8 673 640,04	596 991,04	6,44%
11.000.10 Indemnités parlementaires - Députés	9 039 490	-2 054,92		9 037 435,08	8 462 513,11	574 921,97	6,36%
11.000.30 Charges sociales patronales - Députés	233 196			233 196,00	211 126,93	22 069,07	9,46%
Remboursement cotisations pension	141 350			141 350,00	141 350,00	0,00	0,00%
11.140.10 Remboursement cotisations pension - Députés (art. 126.7 loi électorale)	141 350			141 350,00	141 350,00	0,00	0,00%
Assurances	97 500			97 500,00	94 071,95	3 428,05	3,52%
11.300.10 Prime assurance accidents	47 500			47 500,00	44 071,95	3 428,05	7,22%
11.300.20 Remboursement prime casco - Députés	50 000			50 000,00	50 000,00	0,00	0,00%
Frais de déplacement	99 000	2 054,92		101 054,92	98 250,88	2 804,04	2,77%
12.010.10 Frais de déplacement réunions internes - Députés	95 000	2 054,92		97 054,92	97 054,92	0,00	0,00%
12.010.20 Frais de déplacement réunions externes - Députés	2 500			2 500,00	938,46	1 561,54	62,46%
12.010.90 Divers - Frais de déplacement - Députés	1 500			1 500,00	257,50	1 242,50	82,83%
Indemnités des Présidents	350 000			350 000,00	332 022,97	17 977,03	5,14%
12.300.10 Indemnité Président Chambre	100 000			100 000,00	89 190,05	10 809,95	10,81%
12.300.20 Indemnités Présidents Groupes politiques/techniques	250 000			250 000,00	242 832,92	7 167,08	2,87%
Indemnités de secrétariat	6 077 370	-190 000,00		5 887 370,00	5 630 541,88	256 828,12	4,36%
12.301.10 Collaborateurs - Indemnité de secrétariat	6 077 370	-190 000,00		5 887 370,00	5 630 541,88	256 828,12	4,36%
Congé politique	2 373 620	-100 000,00		2 273 620,00	2 079 294,09	194 325,91	8,55%
34.091.10 Députés/Salariés - Congé politique	712 100	-169 896,04		542 203,96	348 435,33	193 768,63	35,74%
34.091.20 Députés/Indépendants/Sans prof. - Congé politique	1 661 520	69 896,04		1 731 416,04	1 730 858,76	557,28	0,032%
Section b) Institutions parlementaires	2 358 350	133 000,00		2 491 350,00	1 783 354,61	707 995,39	28,42%
Frais de route et de séjour – Assemblées parlementaires internationales	1 578 000	65 000,00		1 643 000,00	1 112 161,99	530 838,01	32,31%
12.011.20 Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE)	160 000			160 000,00	108 412,29	51 587,71	32,24%

	Budget initial	Budget transféré	Recours	Budget ajusté (1)	Budget engagé (2)	Solde disponible (1) – (2)	Part non engagée du budget ajusté
12.011.30 Assemblée parlementaire de l'OTAN	300 000			300 000,00	176 315,51	123 684,49	41,23%
12.011.40 Conseil parlementaire interrégional (CPI)	10 000			10 000,00	3 500,40	6 499,60	65,00%
12.011.60 Union interparlementaire (UIP)	128 000			128 000,00	65 379,91	62 620,09	48,92%
12.011.80 Relations européennes - Frais de route	130 000	40 000,00		170 000,00	132 985,84	37 014,16	21,77%
12.011.90 Divers - Assemblées parlementaires internationales	200 000	-80 000,00		120 000,00	94 077,34	25 922,66	21,60%
Frais Assemblées - Organisation Conférences	227 500	57 500,00		285 000,00	220 365,60	64 634,40	22,68%
12.190.10 Conseil de l'Europe - Organisation Conférences	52 500	57 500,00		110 000,00	109 705,86	294,14	0,27%
12.190.100 Divers - Organisation Conférences	10 000			10 000,00		10 000,00	100,00%
12.190.20 Benelux - Organisation Conférences	130 000			130 000,00	90 207,42	39 792,58	30,61%
12.190.30 Assemblée parlementaire de l'OTAN - Organisation Conférences	5 000			5 000,00	176,50	4 823,50	96,47%
12.190.40 Conseil parlementaire interrégional - Organisation Conférences	5 000			5 000,00	985,79	4 014,21	80,28%
12.190.70 APF - Organisation Conférences	25 000			25 000,00	19 290,03	5 709,97	22,84%
Relations internationales - Visites à Luxembourg	200 000			200 000,00	126 451,40	73 548,60	36,77%
12.302.10 Visites entrantes à la Chambre des Députés	200 000			200 000,00	126 451,40	73 548,60	36,77%
Contributions au budget - Assemblées parlementaires internationales	332 850	10 500,00		343 350,00	313 494,52	29 855,48	8,70%
35.060.10 Assemblée parlementaire de l'OTAN - Budget	8 000			8 000,00	7 892,00	108,00	1,35%
35.060.20 Conseil Benelux - Budget	82 000	10 500,00		92 500,00	92 499,00	1,00	0,0011%
35.060.30 Conseil parlementaire interrégional - Budget	15 000			15 000,00	15 000,00	0,00	0,00%
35.060.40 Union interparlementaire - Budget	27 100			27 100,00	25 147,75	1 952,25	7,20%
35.060.50 APF - Budget	32 000			32 000,00	18 740,00	13 260,00	41,44%
35.060.60 OSCE - Budget	20 000	553,00		20 553,00	20 553,00	0,00	0,00%
35.060.70 AP-UPM - Budget	8 500	-553,00		7 947,00		7 947,00	100,00%
35.060.80 Relations européennes - Budget	10 000			10 000,00	5 810,34	4 189,66	41,90%
35.060.90 Divers - Budget	130 250			130 250,00	127 852,43	2 397,57	1,84%
Soutien de coopération parlementaire	20 000			20 000,00	10 881,10	9 118,90	45,59%
12.303.50 Soutien coopération parlementaire	20 000			20 000,00	10 881,10	9 118,90	45,59%
Section c) Groupes et Sensibilités politiques	6 473 500	-151 502,03		6 321 997,97	6 235 871,49	86 126,48	1,36%
Déménagement	20 000			20 000,00	7 941,92	12 058,08	60,29%
12.306.10 Déménagement	20 000			20 000,00	7 491,92	12 508,08	62,54%
Crédits de fonctionnement	6 250 000	-153 605,49		6 096 394,51	6 065 678,99	30 715,52	0,50%
33.000.10 Groupe CSV - Crédits	1 590 000	-14 991,33		1 575 008,67	1 575 008,67	0,00	0,00%
33.000.20 Groupe DP - Crédits	1 310 000			1 310 000,00	1 297 364,00	12 636,00	0,96%
33.000.40 Groupe ADR - Crédits	780 000			780 000,00	772 580,67	7 419,33	0,95%
33.000.50 Sensibilité déi gréng - Crédits	625 000	-5 000,00		620 000,00	619 824,33	175,67	0,03%
33.000.60 Sensibilité déi Lénk - Crédits	320 000			320 000,00	313 512,66	6 487,34	2,03%
33.000.70 Sensibilité Piraten - Crédits	475 000	-158 614,16		316 385,84	313 512,66	2 873,18	0,91%

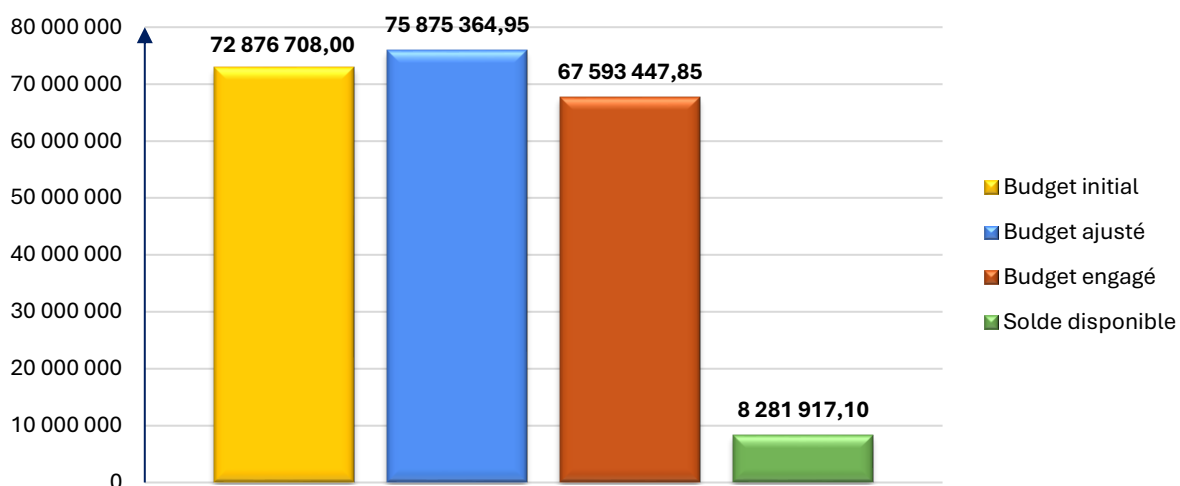
	Budget initial	Budget transféré	Recours	Budget ajusté (1)	Budget engagé (2)	Solde disponible (1) – (2)	Part non engagée du budget ajusté
Location, exploitation et entretien - bureaux groupes et sensibilités politiques	203 500	2 103,46		205 603,46	162 250,58	43 352,88	21,09%
12.080.11 Nettoyage, déneigement, produits de nettoyage et autres - groupes et sensibilités politiques	35 000			35 000,00	33 366,10	1 633,90	4,67%
12.080.31 Eau - groupes et sensibilités politiques	4 000			4 000,00	2 667,29	1 332,71	33,32%
12.080.32 Gaz - groupes et sensibilités politiques	50 000			50 000,00	17 601,05	32 398,95	64,80%
12.080.33 Electricité - groupes et sensibilités politiques	27 500			27 500,00	21 432,45	6 067,55	22,06%
12.080.34 Déchets - groupes et sensibilités politiques	5 000	2 103,46		7 103,46	6 993,46	110,00	1,55%
12.080.41 Réparations et entretien - groupes et sensibilités politiques	2 000			2 000,00	190,23	1 809,77	90,49%
12.101.20 Charges locatives accessoires - groupes et sensibilités politiques	80 000			80 000,00	80 000,00	0,00	0,00%
Section d) Personnel	26 829 685	-86 917,80	675,00	26 743 442,20	25 111 341,77	1 632 100,43	6,10%
Traitements des fonctionnaires	16 415 120	-15 000,00		16 400 120,00	15 593 960,01	806 159,99	4,92%
11.001.10 Traitements - Fonctionnaires	15 397 730	-15 000,00		15 382 730,00	14 658 054,30	724 675,70	4,71%
11.001.20 Rémunération heures suppl. - Fonctionnaires	60 000			60 000,00	40 384,05	19 615,95	32,69%
11.001.30 Charges sociales patronales - Fonctionnaires	704 730			704 730,00	652 343,27	52 386,73	7,43%
11.001.40 Allocations de repas - Fonctionnaires	252 660			252 660,00	243 178,39	9 481,61	3,75%
Salariés	9 341 220			9 341 220,00	8 733 741,33	607 478,67	6,50%
11.002.10 Rémunérations - Salariés	8 109 760			8 109 760,00	7 614 909,18	494 850,82	6,10%
11.002.20 Rémunération heures suppl. - Salariés	30 000			30 000,00	3 449,63	26 550,37	88,50%
11.002.30 Charges sociales patronales - Salariés	1 025 880			1 025 880,00	953 176,47	72 703,53	7,09%
11.002.40 Allocations de repas - Salariés	175 580			175 580,00	162 206,05	13 373,95	7,62%
Etudiants	10 900	0,00		10 900,00	6 971,57	3 928,43	36,04%
11.004.10 Rémunérations - Etudiants	10 700	0,00		10 700,00	6 901,55	3 798,45	35,50%
11.004.30 Charges sociales patronales - Etudiants	200			200,00	70,02	129,98	64,99%
Indemnités pour services de tiers	562 745	9 582,20	675,00	573 002,20	513 839,93	59 162,27	10,32%
12.000.10 Frais de personnel externe	395 945			395 945,00	373 193,56	22 751,44	5,75%
12.000.20 Cours de formation	166 800	-20 417,80		146 382,20	124 305,19	22 077,01	15,08%
12.000.40 Conférences, voyages d'études et autres	0	30 000,00	675,00	30 675,00	16 341,18	14 333,82	46,73%
Frais de personnel	310 700	-65 000,00		245 700,00	98 108,52	147 591,48	60,07%
12.012.10 Frais de route et de séjour - Personnel	162 000	-25 000,00		137 000,00	61 047,87	75 952,13	55,44%
12.012.20 Frais d'assurances autres que RC auto	2 200			2 200,00	936,00	1 264,00	57,45%
12.012.30 Frais d'habillement - Personnel	10 500	3 000,00		13 500,00	7 111,45	6 388,55	47,32%
12.012.40 Frais de promotion du bien-être et de la santé au travail	136 000	-43 000,00		93 000,00	29 013,20	63 986,80	68,80%
Indemnités de poste	126 000			126 000	126 000	0,00	0,00%
11.003.10 Indemnités de poste	126 000			126 000,00	126 000,00	0,00	0,00%
Stagiaires	63 000	-16 500,00		46 500,00	38 720,41	7 779,59	16,73%
11.005.10 Rémunérations - Stagiaires	60 000	-16 803,26		43 196,74	35 417,15	7 779,59	18,01%
11.005.30 Charges sociales patronales - Stagiaires	3 000	303,26		3 303,26	3 303,26	0,00	0,00%

	Budget initial	Budget transféré	Recours	Budget ajusté (1)	Budget engagé (2)	Solde disponible (1) – (2)	Part non engagée du budget ajusté
Section e) Frais de fonctionnement	17 382 147	585 419,83	2 997 981,95	20 965 548,78	16 778 375,31	4 187 173,47	19,97%
Indemnités pour services de tiers	125 000	-25 000,00		100 000,00	69 994,90	30 005,10	30,01%
12.000.30 Interprètes	125 000	-25 000,00		100 000,00	69 994,90	30 005,10	30,01%
Frais d'exploitation - Véhicules automoteurs	23 250	0,00		23 250,00	14 933,80	8 316,20	35,77%
12.020.10 Assurances - Voitures de service	8 000	1 000,00		9 000,00	8 796,26	203,74	2,26%
12.020.20 Carburant - Voitures de service	6 000	-1 000,00		5 000,00	2 000,55	2 999,45	59,99%
12.020.21 Energie - Voitures de service	1 250			1 250,00	562,61	687,39	54,99%
12.020.30 Réparations / entretiens - Voitures de service	7 000			7 000,00	3 256,60	3 743,40	53,48%
12.020.90 Divers - Voitures de service	1 000			1 000,00	317,78	682,22	68,22%
Frais de bureau	461 600	18 038,48		479 638,48	363 910,48	115 728,00	24,13%
12.040.10 Articles et matériel de bureau	40 000			40 000,00	33 613,74	6 386,26	15,97%
12.040.20 Location et entretien - photocopieurs	50 000	-45 000,00		5 000,00	2 365,63	2 634,37	52,69%
12.040.40 Consommables bureautiques	20 000	1 620,68		21 620,68	16 786,31	4 834,37	22,36%
12.040.50 Frais d'impression et de reliure	30 000	5 000,00		35 000,00	16 631,55	18 368,45	52,48%
12.040.60 Documentation et bibliothèque	260 600			260 600,00	205 631,78	54 968,22	21,09%
12.040.70 Frais de banque	3 500			3 500,00	2 056,46	1 443,54	41,24%
12.040.80 Frais de publication annonces	50 000	56 417,80		106 417,80	83 001,82	23 415,98	22,00%
12.040.90 Divers - Frais de bureau	7 500			7 500,00	3 823,19	3 676,81	49,02%
Achats de services auprès de POST	246 150	-56 826,61		189 323,39	182 182,33	7 141,06	3,77%
12.050.10 Frais postaux - Services Post	7 500			7 500,00	5 851,62	1 648,38	21,98%
12.050.20 Frais téléphoniques - Services Post	6 000	10 000,00		16 000,00	14 259,48	1 740,52	10,88%
12.050.30 Frais d'accès à Internet - Services Post	100 000	-66 826,61		33 173,39	33 173,39	0,00	0,00%
12.050.40 Frais téléfax - Services Post	650			650,00		650,00	100,00%
12.050.80 Voies louées / Lignes ISDN - Services Post	120 000			120 000,00	118 286,88	1 713,12	1,43%
12.050.90 Divers - Services Post	12 000			12 000,00	10 610,96	1 389,04	11,58%
Location - entretien installations de télécommunication	87 000			87 000,00	65 647,69	21 352,31	24,54%
12.060.20 Contrats d'entretien - Installations de télécommunication	6 500			6 500,00	5 933,84	566,16	8,71%
12.060.30 Réparation et pièces de rechange - Installations de télécommunication	5 000			5 000,00		5 000,00	100,00%
12.060.40 Téléphonie mobile	68 000			68 000,00	59 713,85	8 286,15	12,19%
12.060.50 Achat biens / services - Installations de télécommunication	5 000			5 000,00		5 000,00	100,00%
12.060.90 Divers - Installations de télécommunication	2 500			2 500,00		2 500,00	100,00%
Location - entretien équipements informatiques	479 000	47 273,22		526 273,22	525 217,22	1 056,00	0,20%
12.070.20 Contrats d'entretien - équipements informatiques	479 000	47 273,22		526 273,22	525 217,22	1 056,00	0,20%
Bâtiments : exploitation et entretien	1 342 500	327 896,54		1 670 396,54	1 348 628,58	321 767,96	19,26%
12.080.10 Nettoyage, déneigement, produits de nettoyage et autres- locaux CHD	120 000			120 000,00	89 843,49	30 156,51	25,13%
12.080.21 Eau - locaux ChD	10 000			10 000,00	9 046,99	953,01	9,53%

	Budget initial	Budget transféré	Recours	Budget ajusté (1)	Budget engagé (2)	Solde disponible (1) – (2)	Part non engagée du budget ajusté
12.080.22 Gaz - locaux ChD	80 000			80 000,00	31 186,63	48 813,37	61,02%
12.080.23 Electricité - locaux ChD	15 000	280 000,00		295 000,00	242 902,73	52 097,27	17,66%
12.080.24 Déchets - locaux CHD	12 500	-2 103,46		10 396,54	6 080,00	4 316,54	41,52%
12.080.40 Réparations et entretien - bâtiments CHD	130 000	50 000,00		180 000,00	129 050,99	50 949,01	28,31%
12.080.50 Assurances - locaux CHD	12 000			12 000,00	9 989,95	2 010,05	16,75%
12.080.60 Surveillance - locaux CHD	950 000			950 000,00	825 382,18	124 617,82	13,12%
12.080.70 Charges d'exploitation - bâtiments	4 000			4 000,00	3 783,80	216,20	5,41%
12.080.90 Divers - bâtiments	5 000			5 000,00	1 361,82	3 638,18	72,76%
12.080.91 Fioul - bâtiments	4 000			4 000,00		4 000,00	100,00%
Loyers et charges locatives	3 175 750	37 119,86	857 497,00	4 070 366,86	1 800 981,36	2 269 385,50	55,75%
12.101.10 Loyers parkings	233 000			233 000,00	229 078,60	3 921,40	1,68%
12.101.30 Loyers bureaux	600 000			600 000,00	494 810,10	105 189,90	17,53%
12.101.40 Réparations et entretien - immeubles loués	2 250 000	37 119,86	857 497,00	3 144 616,86	986 076,06	2 158 540,80	68,64%
12.101.50 Charges locatives accessoires - immeubles loués	90 000			90 000,00	90 000,00	0,00	0,00%
12.101.90 Divers - Loyers, charges locatives et frais de stationnement	2 750			2 750,00	1 016,60	1 733,40	63,03%
Frais d'experts et d'études	2 185 504	120 874,87	323 555,61	2 629 934,48	2 156 036,25	473 898,23	18,02%
12.120.20 Frais d'experts et d'études (Juridique)	95 000	0,00		95 000,00	35 000,00	60 000,00	63,16%
12.120.30 Frais d'experts et d'études (Audit)	60 000	0,00		60 000,00	45 000,00	15 000,00	25,00%
12.120.40 Frais d'experts et d'études (Autres)	2 030 504	120 874,87	323 555,61	2 474 934,48	2 076 036,25	398 898,23	16,12%
Frais de publication - Ouvrages	150 000			150 000,00	69 210,71	80 789,29	53,86%
12.130.10 Frais de publication - Ouvrages	150 000			150 000,00	69 210,71	80 789,29	53,86%
Frais de publicité, de sensibilisation et d'information	67 250			67 250,00	23 110,19	44 139,81	65,64%
12.140.10 Brochures et dépliants	67 250			67 250,00	23 110,19	44 139,81	65,64%
Entretien équipements spéciaux	220 000	-10 000,00		210 000,00	199 620,81	10 379,19	4,94%
12.170.10 Frais de fonctionnement buvette - Acquisition et entretien équipements	20 000			20 000,00	17 237,67	2 762,33	13,81%
12.170.20 Sonorisation - Acquisition et entretien équipements	1 000			1 000,00		1 000,00	100,00%
12.170.30 Installation audio-visuelle, vote et mess. élec.	185 000	-10 000,00		175 000,00	172 276,56	2 723,44	1,56%
12.170.40 Gestion des alarmes - Acquisition et entretien équipements	10 000			10 000,00	7 404,09	2 595,91	25,96%
12.170.90 Divers - Acquisition et entretien équipements	4 000			4 000,00	2 702,49	1 297,51	32,44%
Frais de restauration	100 000	25 000,00		125 000,00	121 767,48	3 232,52	2,59%
12.210.10 Frais de restauration	100 000	25 000,00		125 000,00	121 767,48	3 232,52	2,59%
Frais de représentation	810 950	-136 410,00		674 540,00	471 614,73	202 925,27	30,08%
12.303.10 Frais de réception	23 000			23 000,00	8 821,03	14 178,97	61,65%
12.303.20 Charges du Bureau	698 500	-143 410,00		555 090,00	436 338,21	118 751,79	21,39%
12.303.40 Manifestations/Porte-Ouverte	26 000	7 000,00		33 000,00	12 384,39	20 615,61	62,47%
12.303.90 Divers - Frais de représentation	7 450			7 450,00	5 098,30	2 351,70	31,57%
Projets de développements informatiques	5 099 291	1 638,53	985 000,00	6 085 929,53	6 022 176,32	63 753,21	1,05%

	Budget initial	Budget transféré	Recours	Budget ajusté (1)	Budget engagé (2)	Solde disponible (1) – (2)	Part non engagée du budget ajusté
12.304.10 Site Internet	495 002	-320 012,87		174 989,13	165 600,24	9 388,89	5,37%
12.304.20 Applications et Portail	1 770 179	-233 348,60	167 000,00	1 703 830,40	1 688 473,18	15 357,22	0,90%
12.304.30 Prestations de services et acquisitions	2 834 110	555 000,00	818 000,00	4 207 110,00	4 168 102,90	39 007,10	0,93%
Achats de biens et services spécifiques	1 373 402	156 635,63	152 100,00	1 682 137,63	1 418 776,37	263 361,26	15,66%
12.305.10 Chamber TV et vidéo	842 200	118 755,00	152 100,00	1 113 055,00	935 764,21	177 290,79	15,93%
12.305.20 Sécurité informatique et réseaux	454 002	37 880,63		491 882,63	472 142,67	19 739,96	4,01%
12.305.30 Sécurité des bâtiments	10 000			10 000,00		10 000,00	100,00%
12.305.90 Divers	67 200			67 200,00	10 869,49	56 330,51	83,83%
Déménagement	20 000			20 000,00	10 284,30	9 715,70	48,58%
12.306.10 Déménagement	20 000			20 000,00	10 284,30	9 715,70	48,58%
Archivage	251 000		511 829,34	762 829,34	641 186,65	121 642,69	15,95%
12.307.10 Prestation acquisition - digitalisation des comptes rendus	200 000		511 829,34	711 829,34	625 463,28	86 366,06	12,13%
12.307.20 Frais d'archivage	51 000			51 000,00	15 723,37	35 276,63	69,17%
Acquisitions de véhicules automoteurs	85 000			85 000,00	77 681,56	7 318,44	8,61%
74.000. 10 Acquisition voitures de service	85 000			85 000,00	77 681,56	7 318,44	8,61%
Acquisitions de machines de bureau	17 500			17 500,00	10 791,61	6 708,39	38,33%
74.010.10 Acquisition machines de bureau	5 000			5 000,00	2 952,61	2 047,39	40,95%
74.010.20 Acquisition photocopieurs	10 000			10 000,00	7 839,00	2 161,00	21,61%
74.010.90 Divers - Acquisition machines de bureau	2 500			2 500,00		2 500,00	100,00%
Acquisitions d'installations de télécommunication	10 000			10 000,00	4 848,02	5 151,98	51,52%
74.020.10 Acquisition installations téléphoniques	10 000			10 000,00	4 848,02	5 151,98	51,52%
Acquisitions d'équipements spéciaux	200 000	-500,00		199 500,00	125 726,60	73 773,40	36,98%
74.040.10 Acquisition équipements spéciaux	200 000	-500,00		199 500,00	125 726,60	73 773,40	36,98%
Acquisitions d'équipements informatiques	327 000	54 200,51	168 000,00	549 200,51	509 784,84	39 415,67	7,18%
74.050.10 Acquisition équipements informatiques	327 000	54 200,51	168 000,00	549 200,51	509 784,84	39 415,67	7,18%
Acquisitions de logiciels	310 000	4 943,66		314 943,66	314 943,66	0,00	0,00%
74.060.10 Acquisition logiciels	310 000	4 943,66		314 943,66	314 943,66	0,00	0,00%
Acquisitions d'œuvres d'art	35 000	67 155,00		102 155,00	96 182,56	5 972,44	5,85%
74.070.10 Acquisition œuvres d'art	35 000	67 155,00		102 155,00	96 182,56	5 972,44	5,85%
Acquisitions de mobiliers de bureau	180 000	-46 619,86		133 380,14	133 136,29	243,85	0,18%
74.080.10 Acquisition mobilier de bureau	180 000	-46 619,86		133 380,14	133 136,29	243,85	0,18%
Section f) Compte-Rendu	1 101 500	-57 000,00		1 044 500,00	624 500,00	420 000,00	40,21%
Frais de publication compte-rendu	1 101 500	-57 000,00		1 044 500,00	624 500,00	420 000,00	40,21%
12.131.10 Frais de publication - Compte rendu distribué	1 071 500	-57 000,00		1 014 500,00	594 500,00	420 000,00	41,40%
12.131.20 Frais de publication - Compte rendu relié	30 000			30 000,00	30 000,00	0,00	0,00%
Section i) Organisation conférences et réunions extraordinaires	320 000	-133 000,00		187 000,00	10 832,86	176 167,14	94,21%
12.191.10 Organisation conférences et réunions extraordinaires	320 000	-133 000,00		187 000,00	10 832,86	176 167,14	94,21%

Graphique 4 : Vue d'ensemble des budgets et du solde disponible pour l'exercice 2025



À la clôture de l'exercice budgétaire 2025, soit au 28 février 2026, **117 engagements** représentant un solde total de **4 813 570,48 EUR** sont reportés à l'exercice suivant, afin de régler des dépenses engagées au cours de l'exercice budgétaire 2025 dont les factures ne sont pas parvenues jusqu'à la clôture de l'exercice budgétaire 2025. Ce report représente **7,12%** du budget engagé.

À la même date, **73 engagements** reportés des exercices antérieurs à 2025 avec un solde total de **3 795 993,33 EUR** restent ouverts afin de régler des dépenses engagées au cours des exercices antérieurs à 2025.

*

III. – COMPTABILITÉ GÉNÉRALE L'EXERCICE 2025

Les états financiers de la Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg sont établis par le Bureau de la Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg conformément aux dispositions légales et réglementaires luxembourgeoises et aux principes et modalités de la comptabilité commerciale (loi modifiée du 19 décembre 2002) à l'exception des acquisitions en équipements et mobiliers qui sont comptabilisés directement dans le compte de produits et charges dès la date d'acquisition.

Les chiffres du Bilan et du Compte de profits et pertes figurent ci-après.

Tableau 5 : Bilan pour l'exercice clos au 31 décembre 2025

	31.12.2025	31.12.2024
ACTIF		
Actif circulant		
Avoirs en banques et comptes chèques postaux	37.570.891,66	30.996.808,72
Comptes de régularisation actif	1.542.164,48	1.766.150,52
Total	39.113.056,14	32.762.959,24
PASSIF		
Capitaux propres		
Autres réserves	14.375.164,64	12.725.960,15
Résultat de l'exercice	9.119.222,40	4.095.761,44
Provisions		
Provisions d'exploitation	10.453.834,30	10.699.828,74
Dettes		
Dettes sur achats et prestations de services		
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	2.908.873,23	4.219.609,33
Autres dettes		
a) Dettes fiscales	1.186.809,46	270.151,68
b) Dettes au titre de la sécurité sociale	1.040.487,24	728.976,31
c) Autres dettes		
i) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	28.664,87	22.671,59
Total	39.113.056,14	32.762.959,24

Note : Les chiffres de ce tableau sont exprimés en EUR

Tableau 6 : Comptes de profits et pertes pour l'exercice clos au 31 décembre 2025

1. Chiffre d'affaires net	
2. Variation du stock de produits finis et en cours de fabrication	
3. Travaux effectués par l'entreprise pour elle-même et portés à l'actif	
4. Autres produits d'exploitation	81 989 082,28
742100 Revenus de location immobilière (Parking)	109 500,30
745800 Autres subventions d'exploitation	72 876 708,00
748800 Recettes non ventilées	115 525,40
749200 Reprises de provisions d'exploitation	6 440 791,63
749300 Reprises sur capital	2 446 556,95
5. Matières premières et consommables et autres charges externes	-30 940 474,87
a) Matières premières et consommables	-174 955,28
603200 Produits d'entretien	-125 064,95
603400 Vêtements professionnels	-4 172,84
603500 Fournitures administratives et de bureau	-45 717,49
b) Autres charges externes	-30 765 519,59
611120 Constructions / Bâtiments	-797 255,35
611280 Autres	-1 792,75
611281 Autres	-120 834,09
611300 Charges locatives et de copropriété	-1 449 657,72
612100 Sous-traitance générale (Achats)	-43 055,01
612101 Sous-traitance générale (Informatique)	-6 301 661,93
612102 Sous-traitance générale (Autres)	-1 595 865,24
612210 Constructions / Bâtiments	-198 149,30
612230 Matériel roulant	-3 502,65
612280 Autres	-1 361,82
613300 Services bancaires et assimilés	-2 056,46
613410 Honoraires juridiques, de contentieux et assimilés	-27 196,39
613420 Honoraires comptables, fiscaux, d'audit et assimilés	-41 770,35
613480 Autres honoraires	-1 534 254,87
614110 Constructions / Bâtiments	-7 736,39
614120 Matériel roulant	-8 796,26
614300 Assurance-transport	-936,00
614800 Autres assurances	-44 071,95
615110 Annonces et insertions	-83 001,82
615150 Catalogues, imprimés et publications	-617 614,61
615212 Personnel	-62 571,81
615213 Députés (Déplacements assemblées)	-1 087 426,88
615220 Frais de déménagement de l'entreprise	-18 226,22
615240 Réceptions et frais de représentation	-752 065,70
615310 Frais postaux	-16 462,58
615320 Frais de télécommunication	-252 513,10
616800 Autres transports	-257,50
618100 Documentation	-205 434,66
618200 Frais de formation, colloques, séminaires, conférences	-133 650,99
618300 Elimination des déchets industriels et non industriels	-13 073,46
618420 Combustibles liquides (mazout, carburants, etc.)	-2 000,55
618430 Gaz	-48 787,68
618440 Eau et eaux usées	-11 714,28
618450 Electricité	-264 897,79
618510 Fournitures administratives et de bureau	-968 675,17
618580 Autres	-6 525,68
618600 Frais de surveillance et de gardiennage	-825 382,18
618700 Cotisations aux associations professionnelles	-313 494,52
618800 Autres charges externes diverses	-11 994 417,66
618802 Autres charges externes diverses	-290 877,06
618803 Autres charges externes diverses	-77 681,56
618804 Autres charges externes diverses	-60 182,56
618805 Autres charges externes diverses	-478 629,04

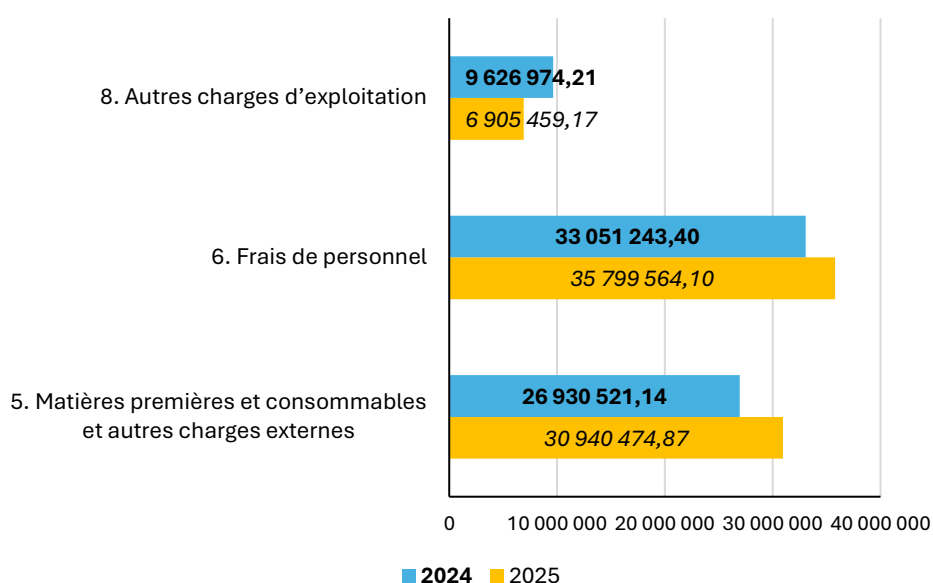
6. Frais de personnel	-35 799 564,10
a) Salaires et traitements	-33 853 272,03
621110 Indemnités de base (Députés)	-8 462 513,11
621111 Salaires de base	-22 272 963,48
621123 Heures supplémentaires	-43 833,68
621140 Gratifications, primes et commissions	-97 993,38
621800 Autres avantages (Indemnités)	-332 022,97
621801 Autres avantages (Allocations de repas)	-405 384,44
621802 Autres avantages (Cot. Pens.)	-73 720,81
621803 Autres avantages (Casco)	-43 227,37
621804 Autres avantages (Congé politique)	-2 079 294,09
622100 Etudiants	-6 901,55
622200 Salaires occasionnels (Stagiaires)	-35 417,15
b) Charges sociales	-1 820 019,95
i) couvrant les pensions	
ii) autres charges sociales	-1 820 019,95
623200 Autres charges sociales (y inclus maladie, accident, etc.)	-211 126,93
623201 Autres charges sociales (y inclus maladie, accident, etc.)	-1 608 893,02
c) Autres frais de personnel	-126 272,12
624800 Autres frais de personnel non visés ci-dessus	-126 272,12
7. Corrections de valeur	
a) sur frais d'établissement et sur immobilisations corporelles et incorporelles	
b) sur éléments de l'actif circulant	
8. Autres charges d'exploitation	-6 905 459,17
641300 Licences informatiques	-710 661,98
649200 Dotations aux provisions d'exploitation	-6 194 797,19
9. Produits provenant de participations	
a) provenant d'entreprises liées	
b) provenant des autres participations	
10. Produits provenant d'autres valeurs mobilières, d'autres titres et de créances de l'actif immobilisé	
a) provenant d'entreprises liées	
b) autres produits ne figurant pas sous a)	
11. Autres intérêts et autres produits financiers	775 638,26
a) provenant d'entreprises liées	
b) autres intérêts et produits financiers	775 638,26
755210 Intérêts sur comptes bancaires	775 638,26
12. Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence	
13. Corrections de valeur sur immobilisations financières et sur valeurs mobilières faisant partie de l'actif circulant	
14. Intérêts et autres charges financières	
a) concernant des entreprises liées	
b) autres intérêts et charges financières	
15. Impôts sur le résultat	
16. Résultat après impôts sur le résultat	9 119 222,40
17. Autres impôts ne figurant pas sous les postes 1. à 16.	
18. Résultat de l'exercice	9 119 222,40

Note : Les chiffres de ce tableau sont exprimés en EUR

Les comptes du service intérieur de la Chambre des Députés pour l'exercice 2025 renseignent des dépenses totales effectives de **73 645 498,14 EUR**.

Quant au niveau des recettes, les recettes totales effectives pour l'exercice 2025 se chiffrent à **82 764 720,54 EUR**.

Graphique 5 : Evolution des types de dépenses entre 2024 et 2025



Pour l'exercice 2025, les disponibilités financières enregistrées au niveau de la trésorerie du service intérieur de la Chambre des Députés atteignent un montant de **73 896 590,07 EUR**.

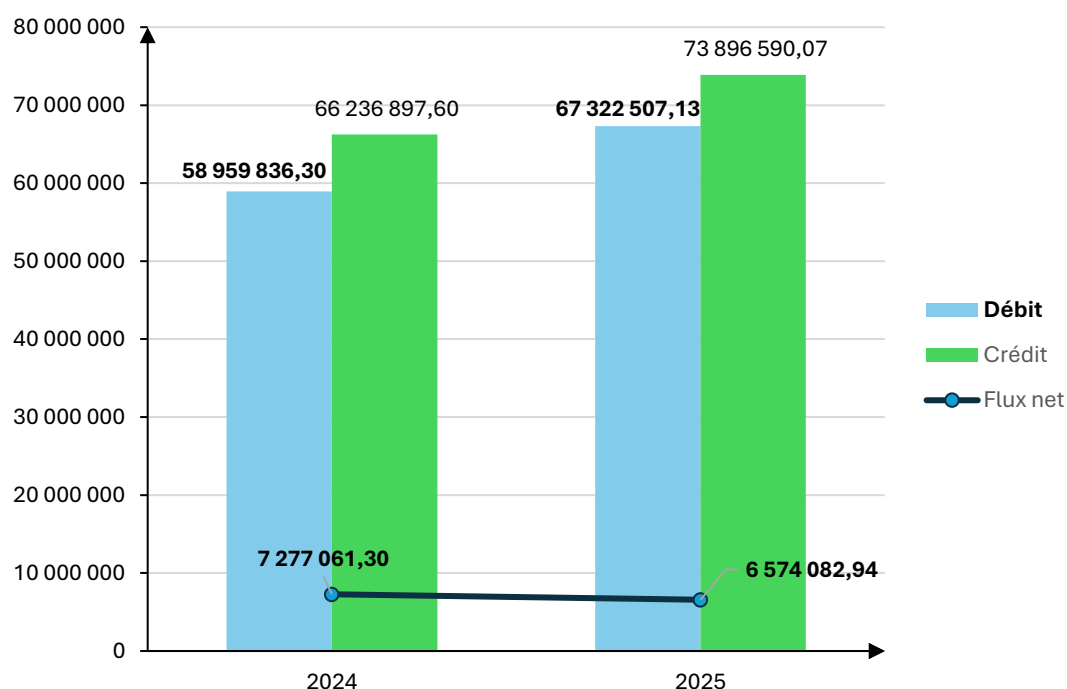
Les mouvements comptabilisés au débit au cours de l'année représentent un total de **67 322 507,13 EUR**.

Le flux net de trésorerie de l'exercice 2025 s'élève à **6 574 082,94 EUR**, faisant apparaître un excédent de trésorerie sur la période.

Tableau 7 : Suivi mensuel des flux de trésorerie – Exercice 2025

Mois 2025	Crédits	Débts	Flux net
Janvier	18 269 495,78	6 870 115,67	11 399 380,11
Février	98 321,62	6 902 540,77	- 6 804 219,15
Mars	101 199,78	5 910 466,03	- 5 809 266,25
Avril	18 286 847,89	5 577 012,72	12 709 835,17
Mai	73 650,95	3 876 794,72	- 3 803 143,77
Juin	68 471,36	5 754 119,90	- 5 685 648,54
Juillet	18 280 362,62	7 737 036,18	10 543 326,44
Août	67 327,91	3 495 996,40	- 3 428 668,49
Septembre	187 773,77	4 431 376,09	- 4 243 602,32
Octobre	18 263 270,49	5 657 760,82	12 605 509,67
Novembre	85 319,15	6 144 566,16	- 6 059 247,01
Décembre	114 548,75	4 964 721,67	- 4 850 172,92
Total	73 896 590,07	67 322 507,13	6 574 082,94

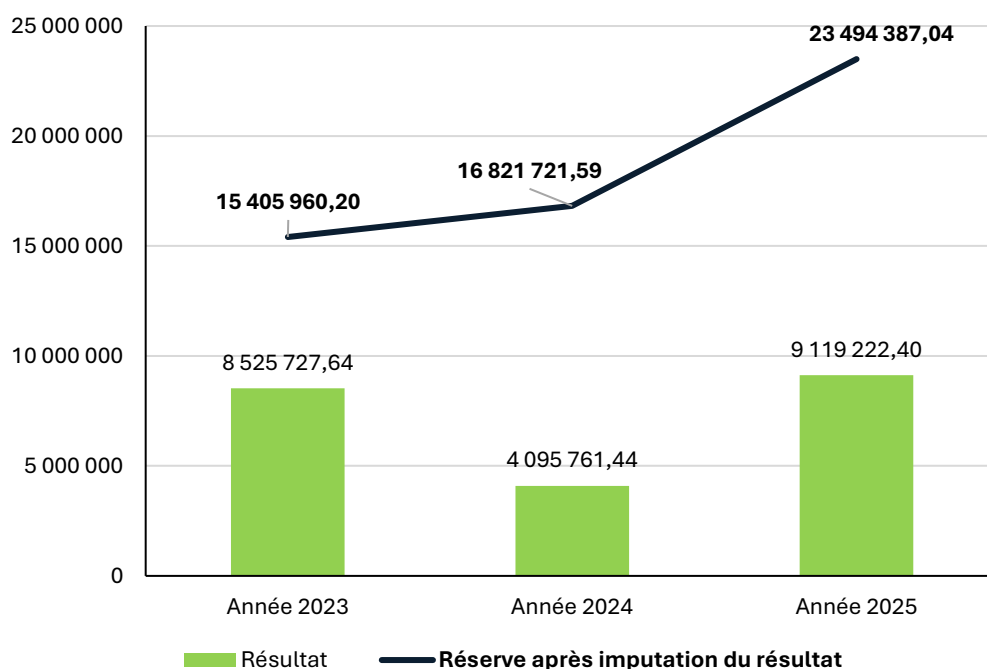
Graphique 6 : Evolution des mouvements de la trésorerie et du flux net (2024-2025)



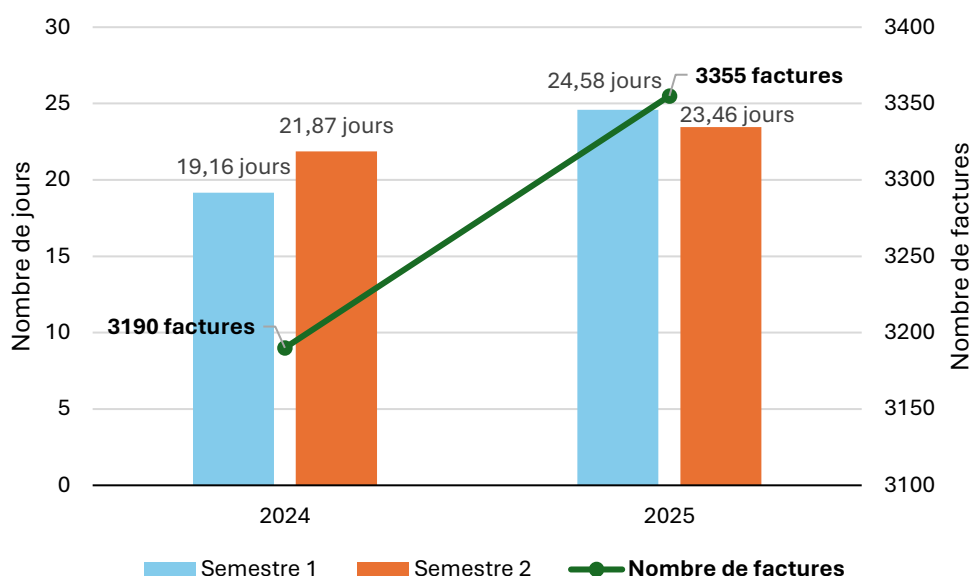
Les comptes du service intérieur de la Chambre des Députés pour l'exercice 2025 se sont clôturés en comptabilité générale avec un excédent de **9 119 222,40 EUR**.

Ainsi, après l'affectation du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2025, soit de **9 119 222,40 EUR**, au compte « Autres réserves », la réserve de la Chambre des Députés se chiffrait au 1^{er} janvier 2026 à hauteur de **23 494 387,04 EUR**.

Graphique 7 : Analyse croisée du résultat et de la réserve après affectation



Graphique 8 : Délais de paiement dans le cadre des transactions commerciales (2024-2025)



Les délais de paiement de la Chambre des Députés pour les transactions commerciales respectent le délai légal de 30 jours tel que prévu par la loi modifiée du 18 avril 2004 relative aux délais de paiement et aux intérêts de retard. Néanmoins, la situation des délais de paiement s'est détériorée en 2025 (24,02 jours) par rapport à 2024 (20,52 jours). À cet égard, il importe de préciser que le nombre de factures a augmenté de 5,17% entre 2024 et 2025.

*

V. – CONCLUSIONS

Après l'examen des comptes de l'exercice 2025 en date du 12 juin 2026, la Commission des Comptes les approuve et adopte le présent rapport, à l'unanimité des membres présents.

Au présent rapport est annexé le rapport du réviseur d'entreprises agréé transmis au 18 mai 2026.

*

VI.- RESOLUTION

La Commission des Comptes déclare qu'en exécution du mandat lui conféré par l'article 176 du Règlement de la Chambre des Députés, elle a examiné les comptes du service intérieur de la Chambre des Députés pour l'exercice 2025.

Elle certifie la régularité de la comptabilité budgétaire de l'exercice 2025 et des comptes annuels clôturés au 31 décembre 2025.

En conséquence, elle propose à la Chambre des Députés d'approuver les comptes tels qu'ils sont présentés dans le présent rapport et de voter la résolution suivante :

« La Chambre des Députés, vu le rapport de sa Commission des Comptes, approuve les comptes de l'exercice 2025 et prie son Président de transmettre la présente résolution et le rapport de la Commission des Comptes à la Cour des Comptes pour y être enregistrés. »

Luxembourg, le 12 juin 2026

Le Président-Rapporteur,
Tom WEIDIG

**CHAMBRE DES DÉPUTÉS
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG**

Comptes annuels au 31 décembre 2025
et
Rapport du Réviseur d'Entreprises Agréé

Table des matières

Rapport du Réviseur d'Entreprises Agréé	3
Bilan	6
Compte de profits et pertes	7
Annexe	8

RAPPORT DU REVISEUR D'ENTREPRISES AGREE

Aux membres de la
Commission des Comptes de la Chambre des Députés du
Grand-Duché de Luxembourg
23, rue du Marché-aux-Herbes
L-1728 Luxembourg

Opinion

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg comprenant le bilan au 31 décembre 2025 ainsi que le compte de profits et pertes pour l'exercice clos à cette date, et les notes aux comptes annuels, incluant un résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, les comptes annuels ci-joints présentent sincèrement dans tous leurs aspects significatifs la situation financière de la Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg au 31 décembre 2025 ainsi que les résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables applicables aux comptes de la Chambre des Députés tels que définis par le Bureau de la Chambre des Députés (le « Bureau ») et repris dans la note 1 de l'annexe.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (la loi du 23 juillet 2016) et les normes internationales d'audit (ISA) telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de la loi du 23 juillet 2016 et des normes ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du Réviseur d'Entreprises Agréé pour l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous sommes également indépendants de la Chambre des Députés conformément au Code international de déontologie des professionnels comptables, y compris les normes internationales d'indépendance, publié par le Comité des normes internationales d'éthique pour les comptables (Code de l'IESBA) tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités du Bureau pour les comptes annuels

Le Bureau est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des comptes annuels conformément aux principes comptables définis par le Bureau et repris dans la note 1 de l'annexe, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, c'est au Bureau qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Chambre des Députés à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation.

Responsabilités du Réviseur d'Entreprises Agréé pour l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport du Réviseur d'Entreprises Agréé contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux normes ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi du 23 juillet 2016 et aux normes ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

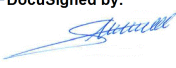
- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Chambre des Députés ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues par le Bureau, de même que les informations y afférentes fournies par ce dernier ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Bureau du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Chambre des Députés à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des événements ou situations futurs pourraient amener la Chambre des Députés à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des comptes annuels y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les comptes annuels représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux membres du Bureau notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Luxembourg, le 18 mai 2026

PKF Audit & Conseil Sàrl
Cabinet de révision agréé

DocuSigned by:

AA483A15CF014CD...

Jean Medernach

Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg

BILAN

31 décembre 2025

	<u>Notes</u>	<u>31/12/2025</u> <u>EUR</u>	<u>31/12/2024</u> <u>EUR</u>
ACTIF			
Actif circulant			
Avoirs en banques et comptes chèques postaux		37 570 891,66	30 996 808,72
Comptes de régularisation		1 542 164,48	1 766 150,52
		<u>39 113 056,14</u>	<u>32 762 959,24</u>
PASSIF			
Capitaux propres			
Autres réserves	(2)	14 375 164,64	12 725 960,15
Résultat de l'exercice		9 119 222,40	4 095 761,44
Provisions			
Provisions d'exploitation		10 453 834,30	10 699 828,74
Dettes			
Dettes sur achats et prestations de services			
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	(3)	2 908 873,23	4 219 609,33
Autres dettes			
a) Dettes fiscales		1 186 809,46	270 151,68
b) Dettes au titre de la sécurité sociale		1 040 487,24	728 976,31
c) Autres dettes			
i) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		28 664,87	22 671,59
		<u>39 113 056,14</u>	<u>32 762 959,24</u>

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels

Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

31 décembre 2025

	<u>Notes</u>	<u>31/12/2025</u> <u>EUR</u>	<u>31/12/2024</u> <u>EUR</u>
Autres produits d'exploitation	(4)	81 989 082,28	72 619 308,03
Matières premières et consommables et autres charges externes			
a) Matières premières et consommables		- 174 955,28	- 173 487,62
b) Autres charges externes		- 30 765 519,59	- 26 757 033,52
Frais de personnel			
a) Salaires et traitements		- 33 853 272,03	- 31 280 540,13
b) Charges sociales			
i) autres charges sociales		- 1 820 019,95	- 1 643 583,09
c) Autres frais de personnel		- 126 272,12	- 127 120,18
Total des frais de personnel		<u>- 35 799 564,10</u>	<u>- 33 051 243,40</u>
Autres charges d'exploitation		- 6 905 459,17	- 9 626 974,21
Autres intérêts et autres produits financiers			
b) autres intérêts et produits financiers	(6)	775 638,26	1 085 192,16
Résultat de l'exercice		<u><u>9 119 222,40</u></u>	<u><u>4 095 761,44</u></u>

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels

NOTE 1 – PRINCIPALES METHODES COMPTABLES

1.1. Généralités

Les comptes annuels de la Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg sont établis par le Bureau de la Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg conformément aux dispositions légales et réglementaires luxembourgeoises et aux principes et modalités de la comptabilité commerciale (loi modifiée du 19 décembre 2002) à l'exception des acquisitions en équipements et mobiliers qui sont comptabilisées directement dans le compte de profits et pertes dès la date d'acquisition.

L'objet statutaire de la Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg est défini dans la Constitution.

L'exercice social commence le 1er janvier pour se clôturer le 31 décembre et les comptes annuels sont établis en EURO qui est la devise de préparation des comptes annuels de la Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg.

1.2. Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Des corrections de valeur sont enregistrées lorsque la valeur de réalisation nette à la date de clôture est inférieure à la valeur nette comptable. Ces valeurs ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister. La valeur de réalisation est définie sur base des informations dont dispose le Bureau de la Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg. Les montants de créances figurant à l'actif du bilan sont des montants nets de corrections de valeur.

1.3. Dettes

Les dettes sont enregistrées à leur valeur de remboursement.

1.4. Capitaux propres

Les résultats des exercices antérieurs sont reportés et les montants se retrouvent regroupés dans les « Autres réserves ».

Le résultat de l'exercice clos en date du 31 décembre 2025 se trouve dans le « Résultat de l'exercice » et ce résultat est transféré sous « Autres réserves » au 1er janvier 2026.

Les « Autres réserves » servent à faire face à des dépenses imprévues éventuelles.

1.5. Provisions d'exploitation

Les « Provisions d'exploitation » constituent des engagements budgétaires non utilisés lors des exercices antérieurs et des engagements budgétaires non utilisés lors de l'exercice clos en date du 31 décembre 2025, qui sont reportés aux exercices ultérieurs.

1.6. Comptes de régularisation

Les charges se rapportant à l'exercice sont comptabilisées lorsque les prestations sont faites au cours de l'exercice concerné.

Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg

ANNEXE au 31 décembre 2025

NOTE 2 – AUTRES RESERVES

Le détail du compte « Autres réserves » se compose comme suit :

	31/12/2025 EUR	31/12/2024 EUR
Résultats cumulés au début de l'exercice	12.725.960,15	6.880.232,51
Résultat relatif à l'exercice antérieur	4.095.761,44	8.525.727,64
Reprises sur capital	-2.446.556,95	-2.680.000,00
Résultats cumulés à la clôture de l'exercice	<u>14.375.164,64</u>	<u>12.725.960,15</u>

Les résultats cumulés au début de l'exercice correspondent aux crédits non utilisés lors des exercices antérieurs avant l'affectation du résultat relatif à l'exercice précédent.

Le résultat relatif à l'exercice antérieur correspond aux crédits non utilisés lors de l'exercice précédent.

Les reprises sur capital au titre de l'exercice 2025, pour un montant total de 2.446.556,95 EUR, ont été approuvées par le Bureau de la Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg. Ces reprises ont été ajoutées aux crédits budgétaires obtenus (voir note 4) afin de faire face aux frais de fonctionnement de l'exercice 2025.

NOTE 3 – DETTES SUR ACHATS ET PRESTATIONS DE SERVICE

Les dettes représentent principalement des factures reçues de fournisseurs et se rapportant à l'exercice mais non encore payées à la clôture au 31 décembre 2025.

NOTE 4 – AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Le détail du compte « Autres produits d'exploitation » se compose comme suit :

	31/12/2025 EUR	31/12/2024 EUR
Crédits budgétaires obtenus	72.876.708,00	64.990.507,00
Reprises de provisions d'exploitation	6.440.791,63	4.826.929,51
Reprises sur capital	2.446.556,95	2.680.000,00
Produits d'exploitation divers	225.025,70	121.871,52
Autres produits d'exploitation	<u>81.989.082,28</u>	<u>72.619.308,03</u>

Conformément aux arrêtés ministériels, le Ministère d'Etat a mis à disposition de la Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg à titre de dotation pour l'exercice budgétaire 2025 un montant total de EUR 72.876.708,00 (2024 : EUR 64.990.507,00).

Les reprises de provisions d'exploitation concernent les engagements nés sur les exercices antérieurs mais dont les factures ont été reçues sur l'exercice en cours.

Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg

ANNEXE au 31 décembre 2025

NOTE 5 – FONCTIONNAIRES ET SALARIES

La Chambre des Députés du Grand-Duché de Luxembourg emploie un nombre moyen de :

	31/12/2025	31/12/2024
Fonctionnaires	103	97
Salariés	75	68
Fonctionnaires et salariés	<u>178</u>	<u>165</u>

NOTE 6 – AUTRES INTERETS ET PRODUITS FINANCIERS

	31/12/2025	31/12/2024
	EUR	EUR
Intérêts sur comptes bancaires	<u>775.638,26</u>	<u>1.085.192,15</u>

Le solde de ce compte correspond aux intérêts financiers relatifs aux dépôts sur des comptes à terme auprès d'établissements de crédit.

NOTE 7 – ENGAGEMENTS HORS BILAN

Il n'existe pas d'engagements hors bilan au 31 décembre 2025.

NOTE 8 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La Chambre des Députés a entamé des démarches pour l'acquisition de l'immeuble « Gilly » situé au 7, rue du Marché-aux-Herbes. L'acte d'acquisition a été signé le 22 avril 2026 et sera effectif dès son approbation par le ministre des Finances.

Document écrit de dépôt

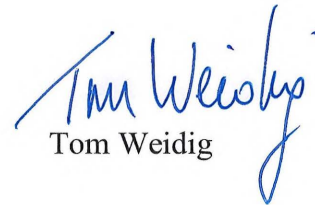
Dépôt: Tom Weidig

Luxembourg, le 9 juillet 2026

RESOLUTION

La Chambre des Députés, vu le rapport de sa Commission des Comptes, approuve les comptes de l'exercice 2025 et prie son Président de transmettre la présente résolution et le rapport de la Commission des Comptes à la Cour des Comptes pour y être enregistrés.

Le Président-Rapporteur,


Tom Weidig

Document écrit de dépôt

Bulletin de Vote (Vote à main levée)

Date: 09/07/2026 14:32:00

Scrutin: 1

Vote: RE - Comptes CHD 2025

Description: Résolution T. Weidig

Président: M. Wiseler Claude

Secrétaire Général: M. Scheeck Laurent

Résultat du vote: **Adopté**

Le Président:

Le Secrétaire Général:
